

Séance des 10 et 11 décembre 2025

Madame, Monsieur,
Cher·es collègues,

Nous voudrions ici rappeler quelques points qui nous semblent importants avant que ne commence la CPPL qui nous réunit aujourd’hui. Ils touchent aux incertitudes budgétaires, au respect des instances et à la QVCT de tous les personnels à laquelle la CFDT Éducation monde est particulièrement attentive.

Dans le contexte de réformes qui se profilent au sein de l’AEFE, les personnels sont très inquiets pour leur statut. Les fermetures programmées de postes de D3 alarment les collègues, résidents, détachés et candidats au départ. La limitation du temps de détachement crée des situations critiques, voire douloureuses, chez nombre de D3. La menace de déconventionnement plane sur les collègues en poste, tous statuts confondus. Le dialogue social s'est malheureusement détérioré particulièrement au long de cette année 2025. Le droit syndical est mis à mal avec le refus de mission syndicale dans certains pays, Chine, Singapour notamment. Des militants se sont vus refuser leur décharge syndicale. L'Agence est en train de créer un climat de travail de plus en plus sous tension.

Ces mêmes manquements au dialogue social se retrouvent malheureusement à tous les niveaux ; au sein des instances nationales et parfois, trop souvent, dans les instances locales.

Au niveau du recrutement, la sérénité du cadre de travail passe, entre autres, par une lettre de mission des contrats AEFE qui permette aux collègues de construire, en confiance, leur présence professionnelle dans l'établissement. Il est à cet égard primordial que les membres de la CPPL soient informés et associés en cas de problème pouvant conduire à un licenciement ou à toute autre procédure disciplinaire. Il faut éviter qu'ils ne soient mis devant le fait accompli sans avoir connaissance du dossier.

Il est donc essentiel que, par la suite, le dialogue se poursuive en établissement dans les commissions RH et CHSCT.

Hors établissement, la CFDT Éducation monde veille en CSA, en FS, en CA et dans chaque groupe de travail (IGRD, déontologie...) au cadre de travail serein de tous les collègues, quel que soit leur statut.

Le dialogue social de l’AEFE passe par le respect de chacune des instances.

Par cette déclaration liminaire, la CFDT Éducation monde tient donc à rappeler la nécessité d'accompagner tous les collègues dans les réunions de dialogue qui le permettent. Depuis le début du processus de recrutement, lors de la CPPL, qui constitue l'étape primordiale. Mais aussi par la suite, dans le déroulement normal du dialogue social ou lors de circonstances plus exceptionnelles.